



Colloque européen | Paris | 4 septembre 2014

Discours d'ouverture de Christian BLANCKAERT

Président de la Fédération Nationale des CIBC

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Etat et des institutions, Mesdames et Messieurs les partenaires sociaux, Mesdames et Messieurs les professionnels du bilan de compétences,

Dans quelques jours, le 11 septembre pour être précis, nous commémorerons l'anniversaire de la disparition de Salvador Allende. Je le cite : « *l'homme n'est qu'un engrenage du conglomérat social, par conséquent, il se doit d'être au service de ses semblables* ».

La question qui nous rassemble aujourd'hui est celle du devenir d'un service, d'un droit, de l'objet légal qu'est le bilan de compétences, bilan de compétences qui est depuis longtemps le repère des salariés en matière d'évolution.

Les partenaires sociaux ont, dans l'ANI du 14 décembre 2014, fait part de leur souhait quant au bilan de compétences : permettre son articulation avec le nouveau système mis en œuvre et améliorer sa qualité. La feuille de route est donc tracée. Mais le champ des investigations, des idées et des initiatives reste vaste.

Depuis presque 30 ans, depuis sa création en 1986, ou depuis bientôt 24 ans si l'on considère son inscription dans la loi en 1991, le bilan de compétences s'est structuré et s'est développé, cela même au-delà de nos frontières, comme nous le verrons avec nos amis européens.

Pendant ce temps, le monde a changé. Les enjeux sociaux et économiques sont différents. La crise, on le voit, accélère ces changements. La réforme est omniprésente. Il n'est donc pas illogique que, pour le bilan de compétences, on soit aussi en recherche de nouvelles formes mieux adaptées à des besoins et des environnements nouveaux.

Par rapport à cela, nous sommes prêts : prêts à nous mobiliser pour apporter notre expérience mais aussi notre capacité à innover, prêts à accompagner et rendre opérationnels les changements de dispositifs, de systèmes, prêts à entendre la demande des acteurs et des décideurs nationaux pour mettre en relation cette nouvelle donne avec les professionnels de terrain et leurs bénéficiaires.

Nous le savons : la question du devenir du bilan de compétences met en jeu tout un ensemble de problèmes : le premier lié à l'usage du droit individuel, ensuite de l'interaction de ce droit avec d'autres « outils » comme la formation, la VAE et, plus nouvellement, avec le compte-personnel de formation et le conseil en évolution professionnelle.

Ce colloque constitue sans doute la première étape qui doit amener les partenaires sociaux à proposer des évolutions en matière de bilan de compétences.

Ne vous méprenez pas sur nos intentions. Certes les CIBC (ne serait-ce que par le sigle que les rassemble) sont profondément attachés au bilan de compétences et à son développement. Pour autant, notre approche ne se veut pas corporatrice et encore moins conservatrice. Nous sommes convaincus de l'importance et de l'impact que peut avoir le bilan de compétences pour une personne lorsqu'il est mis en œuvre par des professionnels confirmés, soucieux de qualité. Même si les CIBC sont les premiers réalisateurs de bilan de compétences, ils ne sont pas les seuls : c'est pourquoi nous avons souhaité associer à cette rencontre d'autres réseaux, d'autres professionnels.

Interinstitutionnels, les CIBC ont toujours eu à cœur la fédération intelligente des moyens et des compétences lorsque cela peut permettre un meilleur service pour le client. Le moment est opportun d'unir nos énergies, lorsqu'il s'agit de réfléchir à de nouvelles approches.

Voici l'état d'esprit qui est le nôtre aujourd'hui. C'est pourquoi je remercie aussi tous les professionnels du bilan de compétences, non CIBC, d'être venus nombreux.

Nous allons donc commencer cette séance de travail. André Chauvet définira le cadre de celle-ci en développant les facteurs en jeu dans la sécurisation ou les continuités professionnelles, nos amis européens nous apporteront leurs témoignages quant à l'usage du bilan de compétences sur leur territoire. Nous passerons par la qualité et l'intervention de Lucie Ganzin, du groupe AFNOR, afin de revenir sur la question nationale : celle qui permettra aux partenaires sociaux et aux représentants de l'Etat de débattre sur les changements possibles et à venir. Et nous demanderons à Jean-Marie Marx, de retrouver sa posture de président et d'animateur du groupe quadripartite pour faire une première synthèse de ses réflexions et les mettre en perspective, avec l'expérience et l'acuité qu'on lui connaît.

Un après-midi donc bien chargé mais aussi une belle opportunité en ces jours de rentrée pour déterminer la route et amorcer le succès à venir : celui d'un bilan de compétences, bien intégré dans son époque et prêt pour l'avenir, prêt surtout pour être au service au service des femmes et des hommes qui, dans un monde âpre, ont besoin de ce repère pour trouver la place la mieux adaptée à leur potentiel.

Je vous souhaite, à tous, un excellent colloque...